Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le 16/11/2023

ID: 026-212602528-20231113-CM20231113_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-trois, le 13 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Porteslès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 7 novembre 2023.

PRESENTS: Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER

POUVOIRS : Sabine TAULEIGNE à Isabelle WICKI Claude ILLY à Sandrine AUGIER

OBJET: Dénomination Impasse Apolline - PORTES LES VALENCE

Madame le Maire propose la dénomination de la voie desservant les maisons situées sur la parcelle AO0016 afin de revoir la numérotation de rue et alimenter la Base d'adressage Nationale. En effet, pour l'instant, les résidents utilisent tous majoritairement le 132 rue Jean Jaurès et cela ne permet pas la distinction entre chaque maison.

Madame le Maire propose donc que cette voie soit dénommée exclusivement « Impasse Apolline».

Cette nouvelle dénomination de voie « <u>Impasse Apolline</u> » permettra l'attribution d'une numérotation de rue à chaque maison et facilitera ainsi la distribution du courrier, la livraison des colis et surtout l'arrivée des secours aux différentes constructions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 33 voix pour, décide :

- d'approuver la présente délibération
- d'autoriser Madame le maire ou son représentant à signer tout document permettant l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en mairie. Liste des votes affichée et publiée le

Geneviève GIRARD